



## RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE POUR L'EMERGENCE ECONOMIQUE REGIONALE ET LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

### TERMES DE REFERENCE

« Appel à proposition pour le recrutement d'organisations/d'institutions financières et non financières, d'ONGs, pour la gestion des fonds et l'accompagnement dans le cadre d'un appui aux activités entrepreneuriales des jeunes, femmes et Personnes Vivant avec Handicap (PVH) de la Région Anosy »

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Numéros de projet :                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | REGION ANOSY :<br>AWARD 00141255/ OUTPUT ID 00129976                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Effet(s) UNSDCF 2021-2023 :                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | <p>1.1 : D'ici 2030, les institutions nationales sont efficaces, responsables, transparentes et agissent dans un cadre constitutionnel et légal, dans l'observation de l'état de droit et le respect des droits l'homme, l'égalité de genre, la durabilité environnementale afin d'assurer une assise de légitimité politique ;</p> <p>1.2 : D'ici 2030, l'accès des jeunes à des emplois décents, productifs, durables et résilients est accru par le développement de l'entrepreneuriat et la mise en œuvre de mesures visant à accélérer la transition de l'économie informelle à l'économie formelle ;</p> <p>4.2 : D'ici 2030, les acteurs aux différents niveaux mettent effectivement en pratique les mesures de conservation, de préservation et de valorisation de la biodiversité et du capital naturel pour que l'environnement et les ressources naturelles soient piliers de la croissance économique, du développement durable et des meilleures conditions de vie des populations</p> |
| <p><b>Région Anôsy</b></p> <p><b>Output 5 :</b> Les jeunes, femmes et Personnes Vivant avec un Handicap entrepreneurs, les TPE et PME/I sont appuyés, leur productivité améliorée pour renforcer la compétitivité et densifier le tissu entrepreneurial ;</p> <p><b>5.1 Activity :</b> Appuyer techniquement et financièrement les entrepreneurs y compris les jeunes, femmes et PVH et faciliter la transition de l'informel au formel ;</p> <p><b>Actions : 5.1.1 :</b> Lancer et appuyer des concours des meilleurs projets startups des jeunes, femmes et PVH ;</p> <p><b>5.1.1.1 :</b> Recrutement d'organisations/d'institutions financières et non financières, ou ONGs</p> |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |

## 1- Contexte et justification

Madagascar figure parmi les pays les plus pauvres au monde, avec un taux de pauvreté en dessous du seuil au niveau international qui touche près de 72 pourcents de la population<sup>1</sup>. Une croissance économique négative a été enregistrée en 2020 – d'un taux initialement prévu de +5,2 % à -4,2 % – affectant de manière significative le taux de pauvreté (1,9 dollar par jour), qui devrait passer de 74,3 % en 2019 à 77,4 % en 2020, soit une augmentation de 1,38 million de personnes en un an<sup>2</sup>.

Les défis de la pauvreté sont prononcés dans les trois régions au Sud de Madagascar avec un taux de 91 pour cent de la population qui vivent en dessous du seuil de pauvreté. La pauvreté dans le Sud est sévèrement aggravée par la pandémie de COVID-19 et les effets néfastes du changement climatique notamment la sécheresse, les pluies tardives et les criquets. Le climat favorable à l'entrepreneuriat et à l'innovation, à faible investissement étranger, et le développement insuffisant du secteur financier, limitent fortement les investissements pour améliorer la productivité économique et la compétitivité, l'inclusion de la croissance économique, et le développement durable. En outre, l'intégration de la dimension genre et les cibles vulnérables, dans la prise de décision constitue un des défis majeurs. Une faible décentralisation réduit l'accès à des services publics de base de qualité, affectant les femmes et les jeunes de manière disproportionnée. Les personnes qui étaient déjà économiquement et socialement vulnérables, en particulier les victimes de discrimination et d'inégalités, y compris les femmes et d'autres groupes vulnérables dont les PVH, seront plus exposées aux conséquences de la crise, avec un minimum de moyens ou de capacités pour faire face. Le niveau de pauvreté est plus élevé chez les ménages dirigés par une femme et les familles nombreuses. L'insécurité croissante dans le Sud, associée à la faible présence de l'Etat expose les femmes et les jeunes à différents types de violence dont l'occurrence devrait augmenter. La faiblesse de la productivité du secteur agricole et du secteur informel empêche l'accès à l'emploi formel, au financement et aux actifs productifs (terre), aux actifs d'épargne (modernes et traditionnels, tels que le bétail), en particulier pour les femmes et les jeunes.

A Madagascar, le PNUD à travers son portefeuille 3 prévoit de renforcer la résilience pour l'émergence économique régionale et le développement territorial. Les défis consistent entre autres à stimuler la productivité du travail et la création d'emplois productifs pour des revenus décents et une économie compétitive à travers l'appui et l'amélioration de la productivité des jeunes, femmes et PVH entrepreneurs, les TPE et PME/I en vue de renforcer la compétitivité et de densifier le tissu entrepreneurial. Pour ce faire, le PNUD, vise à mobiliser des partenaires, principalement le gouvernement, le secteur privé, les institutions financières, les philanthropes, et les partenaires de développement. L'enjeu est qu'ils abordent ensemble et de manière exhaustive le problème du chômage des jeunes, des femmes et des PVH et à développer des opportunités économiques pour leur inclusion économique et de soutenir en même temps leur potentiel à contribuer à l'économie de Madagascar. L'objectif est de mettre les jeunes en contact avec des opportunités économiques, principalement des compétences en entrepreneuriat qui conduisent au développement des entreprises et à l'accès aux finances pour mettre en œuvre leurs projets.

Pour ce faire, le PNUD et la Région Anosy vont adopter une démarche holistique à travers l'atteinte de trois objectifs clés :

---

<sup>1</sup> Economic outlook in Madagascar, AfDB, 2019

<sup>2</sup> Madagascar economic update: Setting a course for recovery, World Bank, December 2020

- ✓ Assurer la mise en place d'un plan d'action et d'un « *basket fund* » pour mobiliser les ressources des partenaires techniques et financiers pour la mise en œuvre du plan en question ;
- ✓ Soutenir les petites entreprises innovantes et à fort impact menées par des femmes et des jeunes afin de les aider à créer des emplois et à générer des revenus durables dans une économie bleue et verte ;
- ✓ Renforcer la capacité des entrepreneurs individuels et les PME / PMI ciblés du secteur informel pour améliorer leur modèle économique et leur fonctionnement, et soutenir leur accès au marché en les insérant dans des chaînes de valeur clés.

C'est dans ce sens que le PNUD et la région concernée souhaitent recruter des organisations/institutions financières et non financières ou ONG, pour la gestion des fonds et l'accompagnement des activités entrepreneuriales des jeunes, femmes et PVH, et lance le présent appel à proposition en vue de : « ***Recrutement d'une organisation/institution financière et non financière ou ONG pour la gestion des fonds et l'accompagnement des activités entrepreneuriales des jeunes, femmes et PVH dans la région Anôsy*** »

## 2- Objectifs

### a) Objectif général

L'objectif global est l'amélioration des conditions de vie de la communauté en dynamisant le tissu économique local et l'amélioration de l'accès durable et inclusif aux moyens de production à travers l'appui aux entrepreneurs individuels, les TPE et PME/PMI dirigés par les jeunes, femmes et PVH opérant dans le secteur formel ou informel disposant d'un projet entrepreneurial innovant et promouvant l'économie verte et bleue.

### b) Objectifs spécifiques

- Appuyer les jeunes innovateurs à investir et à créer des petites et moyennes entreprises ;
- Appuyer les petits projets et les start-ups innovants et à fort impact dirigés par des femmes, des jeunes et des PVH pour les aider à créer des emplois et générer des revenus durables ;
- Promouvoir l'entrepreneuriat dans les secteurs vert et bleu.

## 3- Résultats attendus

- Au moins 15 à 40 projets cibles dans les secteurs vert et bleu portés par les jeunes, les femmes, les PVH et entrepreneurs individuels, des TPE, PME/PMI sont accompagnés et appuyés financièrement ;
- Les bénéficiaires ont accès à des services financiers adaptés à leurs besoins et accèdent à des opportunités favorisant leur intégration économique et inclusion financière ;
- Les entreprises individuelles TPE, PME et PMI financés sont appuyés et formalisés auprès de l'administration.

## 4- Modalités de mise en œuvre

### Octroi de subvention

Subvention pour les porteurs de projets innovants et à fort impact économique.

### Accompagnement

Formation et accompagnement des jeunes, femmes et PVH dans le processus de démarrage et de développement de leurs PME (les types de formation et d'accompagnement sont mentionnés dans la rubrique mandat de l'ONG/IMF).

### Bénéficiaires

Les critères de ciblage des bénéficiaires proposés par le comité de sélection sont les suivantes :

- Jeunes, femmes et PVH âgé de 18 à 35 ans (60% femmes et 40% d'homme) ;
- Au moins 15% des bénéficiaires sont des personnes vivant avec un handicap ;
- Priorité sera donnée aux porteurs de projets en milieu rural et qui ont le potentiel d'autonomisation des économies locales et de création d'emplois locaux ;
- Porteurs de projets innovants et à fort impact économique.

### Critères de recevabilité des projets

Les projets innovants et à fort impact économique.

Les projets à forte potentialité de création d'emploi pour d'autres jeunes.

Les activités des secteurs ci-dessous seront privilégiées (liste exhaustive):

- Élevage
- Pêche
- NTIC
- Pépinières
- Transformation
- Energie renouvelable
- Agriculture
- Environnement et social
- Filière huiles essentielles et produits phyto thérapeutiques,
- Compléments alimentaires
- Le développement de l'e-commerce et la digitalisation du travail
- Artisanat
- Textile et habillement

### 5- Zone d'intervention et durée du projet

Le projet sera mis en œuvre dans les zones d'intervention du projet Anôsy :

| Région | Districts     | Communes                          |
|--------|---------------|-----------------------------------|
| Anosy  | Fort Dauphin  | Manantenina, Andranobory          |
|        | Amboasary Sud | Behara, Maromby, Ifotaka, Tsivory |
|        | Betroka       | Isoanala, Mahabo                  |

### 6- Budget

L'institution/organisation sélectionnée conclura un accord de subvention avec le projet pour un budget à hauteur de 50.000\$.

Les coûts liés au frais de gestion, fonctionnement et accompagnement ne devraient pas dépasser les 30 % du montant total du budget.

## 7- Mandat de l'Entité

Les entités sélectionnées auront pour mission de :

-  Gérer et octroyer les subventions aux bénéficiaires porteurs de projet innovant et à fort impact économique.
-  Soumettre un rapport technico-financière périodique des activités et procéder à la capitalisation du projet.
-  Appuyer le processus de sélection des porteurs de projet innovant et à fort impact en coordination avec le comité régional d'évaluation des projets.

Il comporte entre autres :

- La préparation des dossiers d'appel à projet pour chacune des catégories mentionnées dans le point 4, qui inclura : les critères de sélection, les éligibilités, les formulaires de réponse, etc.
  - Le lancement du concours d'appel à projet
  - La collecte des dossiers
  - Le dépouillement et l'évaluation des dossiers suivant les critères techniques et financiers proposés et convenus avec le comité régional en collaboration avec les partenaires du projet et le comité d'évaluation.
  - La diffusion de la liste des porteurs du projet innovant et à fort impact nouvellement sélectionnés.
-  Assurer le renforcement des capacités des porteurs de projet innovant et à fort impact et les accompagner dans le processus de démarrage de ses activités.
- Offrir un appui technique généralisée en matière de business plan, de gestion financière simplifiée et sur le processus de formalisation des PME/PMI, marketing simplifié.
  - Accompagner les bénéficiaires dans le montage et l'analyse de son business plan.
  - Assurer la formation technique par filière sur base d'une analyse de besoin individualisé pour chaque projet innovant sélectionné.
  - Effectuer une analyse des besoins en ressources et procéder à l'appui aux bénéficiaires via la dotation en matériel et/ou l'appui financier.
  - Faire le suivi de l'avancement des activités des bénéficiaires selon leur business plan.
-  Appuyer les porteurs de projet dans la démarche de formalisation de son PME.
-  Faciliter leur accès au débouché et les mettre en contact avec une opportunité facilitant son accès sur le marché.

## 8- Profil des organisations recherchées

- Institutions financières légalement constituées et agréés par les autorités financières.
- Institutions non financières et toutes organisations à vocation sociale et sans but lucratif (y compris les mutuelles de crédits, les ONG, les associations habilitées).

Pour être éligible, l'institution/organisation devra :

- Disposer d'une expérience d'au moins 5 ans dans la gestion de fonds : collecte, distribution, mis à disposition ;
- Avoir travaillé dans l'accompagnement d'entreprises privées formelles ou informelles dans le développement de leur projet ;
- Disposer d'états financiers annuels audités pendant au moins les trois derniers exercices fiscaux ;

- Disposer de personnel adéquat tant en effectif qu'en compétence et capacité ;
- Avoir une bonne santé financière ;
- Disposer de politiques et procédures d'organisation des ressources humaines ;
- Être en règle vis-à-vis des autorités judiciaires et fiscales ;
- Présence physique sur terrain dans la zone d'intervention proposée serait un atout

## 9- Dossiers à fournir

Les Institutions et organisations intéressées doivent envoyer une lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par son représentant légal et soumettre une proposition technique et une proposition financière à l'adresse électronique suivante : [offres.mg@undp.org](mailto:offres.mg@undp.org), avec mention de la référence **n° AMI/003/PF3/PVH /2022**

Date limite de dépôt : La date limite de dépôt des dossiers est fixée pour le **16 août 2022 à 23h 59mn (GMT+3) Heure Antananarivo**

## 10- Livrables et critères de qualité

Les produits livrables sont :

| Livrables                                                           | Critères de qualité                                                                                                                                                             | Moyen de Vérification                                                                                                    | Délai                                              |
|---------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| Rapport préliminaire pour la mise en œuvre du projet                | Renseignements sur la méthodologie détaillée, le planning et les stratégies de mise en œuvre du projet, assortis des indicateurs de performance                                 | MOU signé entre l'ONG/OSC sélectionnée et le PNUD                                                                        | 10 jours après signature de l'accord de subvention |
| Rapports mensuels technique et financier de mise en œuvre du projet | Renseignements sur le progrès et les indicateurs mentionnés dans le plan d'action.<br>Renseignements sur les dépenses et les pièces justificatives correspondantes              | Fiche de présence et rapport ou PV pour chaque activité organisée dans le cadre du projet<br>PJ des dépenses financières | Fin Août<br>Fin septembre<br>Fin Octobre           |
| Rapport final (technique et financier) du projet                    | Reflet de l'image fidèle des réalisations consolidées durant toute la période de la convention et de la réalité de l'utilisation des ressources et du compte budgétaire utilisé | Rapport de décaissement des ressources financières suivant le deadline                                                   | 15 Déc 2022                                        |
| Rapport d'évaluation du projet                                      | Documentation sur les indicateurs d'effet, les bonnes pratiques, les leçons tirées et les perspectives de pérennisation des acquis du projet du point de vue de l'ONG/OSC       | Témoignage des changements perçus par les bénéficiaires                                                                  | 30 Déc 2022                                        |

## 11- Critères d'évaluation

Pour l'institution/organisation éligible, il sera procédé à l'évaluation de :

a. La structure de gestion.

- La structure de l'actionnariat, la structure organisationnelle, les objectifs de l'organisation, la qualité des structures de gestion et de gouvernance de l'institution seront évalués.
- Les procédures de gestion et de formation du personnel, les manuels de procédures et les systèmes d'information de gestion (SIG) seront également évalués. Il en est de même de la capacité financière par rapport au Projet.
- L'expérience dans la réalisation de mission similaire.
- Les systèmes de gestion de portefeuille et des risques.

b. La méthodologie d'intervention.

c. L'expérience dans la réalisation de missions similaires.

Seules les institutions éligibles seront évaluées.

La mise en œuvre sera attribuée à l'offre technique qualifiée conforme aux critères techniques et financières. Au cas où aucune des propositions techniques n'aura atteint le score minimum technique, le commanditaire se réserve le droit de négocier et de signer un contrat avec l'institution/organisation ayant obtenu le score technique le plus élevé.

| <b><i>Critères de sélection : Grille d'évaluation de la qualité de l'Institution/organisation et de la proposition</i></b>                                                                                                                                                                                                                                                           |                             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|
| <b>Critères</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | <b>Points</b>               |
| 1. La Compréhension des TDR                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 5                           |
| 2. Conformité du plan de travail et de la méthodologie proposés avec les termes de référence                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 45                          |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Approche méthodologique<ul style="list-style-type: none"><li>- Clarté (5 points)</li><li>- La Méthodologie (20 points)</li></ul></li><li>• Plan de travail conforme à la méthodologie<ul style="list-style-type: none"><li>- Exhaustivité (5 points)</li><li>- Qualité des CV du personnel mis à disposition (10 points)</li></ul></li></ul> | <div>30</div> <div>15</div> |
| 3. Qualifications de l'Institution ou de l'organisation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 50                          |

|                                                                         |     |
|-------------------------------------------------------------------------|-----|
| 3.1. Analyse Institutionnelle                                           | 25  |
| (a) -Structure organisationnelle (10 points)                            |     |
| (b) - La qualité des structures de gestion et de gouvernance (5 points) |     |
| (c) -Le système d'information et de gestion (5 points)                  |     |
| (d) Les procédures de gestion et de formation du personnel (5points)    |     |
| 3.2. Expérience dans la réalisation de mission similaire                | 15  |
| 3.3. Performance financière et opérationnelle                           | 10  |
| Total des points pour les trois (3) critères                            | 100 |